



Conseil économique et social

Distr. générale
10 janvier 2022

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

Kigali (hybride), 1^{er} et 2 mars 2022

Renforcer les dispositifs institutionnels pour la science, la technologie et l'innovation afin de faire progresser la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique

I. Contexte et mandat

1. Le Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable a été établi dans le cadre du Mécanisme de facilitation des technologies, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Mécanisme a été créé par le Programme d'action d'Addis-Abeba et lancé dans le cadre du Programme 2030 en appui à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le Forum mondial est organisé par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, avec le soutien d'un groupe de 10 hauts représentants nommés par le Secrétaire général et issus du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.

2. Le Forum mondial de collaboration multipartite se réunit une fois par an, comme indiqué au paragraphe 70 du Programme 2030, « pour examiner la coopération en matière de science, de technologie et d'innovation dans des domaines thématiques pour la réalisation des objectifs de développement durable, tous les acteurs y participant activement pour apporter leur contribution dans leurs domaines de compétence respectifs », et pour « faciliter l'interaction, la mise en relation des parties prenantes et la création de réseaux entre elles et de partenariats multipartites, et permettre de définir et d'examiner les besoins et les lacunes technologiques, notamment en matière de coopération scientifique, d'innovation et de renforcement des capacités ». Toutes ces démarches devraient contribuer à faciliter l'élaboration, le transfert et la diffusion de technologies appropriées pour la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Dans sa résolution 960 (LI) du 15 mai 2018, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique a invité la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, à prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser sur une base régulière un forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation comme



contribution aux travaux du Forum régional africain pour le développement durable.

4. Le premier Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation s'est tenu le 16 avril 2019 à Marrakech au Maroc, le deuxième le 24 février 2020 à Victoria Falls au Zimbabwe et le troisième a été accueilli par le Congo à Brazzaville les 25 et 26 février 2021. Les forums sont organisés conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Ministère sud-africain des sciences et de l'innovation et le pays hôte.

5. Le Forum est devenu la principale plateforme continentale d'analyse des questions complexes et innovantes des sciences et des technologies, qui met en valeur les nouveautés et les projets qui se forment dans ces domaines, encourage l'acquisition par les jeunes de compétences techniques et entrepreneuriales et favorise la création de partenariats et d'alliances durables. En 2020, plus de 800 délégués, représentant les États membres africains, les organismes des Nations Unies, le monde universitaire, la société civile, les jeunes, les groupes marginalisés, les personnes vivant avec un handicap et le secteur privé, ont pris part au Forum. En 2021, le Forum a été organisé dans un format hybride et a rassemblé plus de 600 participants inscrits.

6. Depuis 2020, un camp d'innovation pour les jeunes est organisé dans le cadre du Forum. Il réunit des jeunes du continent et au-delà pour collaborer à la conception et au développement de solutions innovantes et s'imprégner de nouvelles technologies, telles que le prototypage rapide à l'aide de l'impression 3D, la génomique, la robotique, l'intelligence artificielle et les nanotechnologies, et il les initie également aux concepts et aux compétences de l'entrepreneuriat.

II. Progrès accomplis dans la réalisation des messages clés de 2021

7. Le troisième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation a formulé neuf recommandations spécifiques à l'intention des communautés économiques régionales, des partenaires organisateurs et des États membres. Ces recommandations et un résumé des actions menées sont présentés ci-après :

a) *Recommandation* : Les partenaires organisateurs devraient collaborer avec les communautés économiques régionales et les États membres à l'élaboration de plans d'action, à la mobilisation de ressources adéquates pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des recommandations des forums sur la science, la technologie et l'innovation pendant la période intersessions.

Action menée : Cette recommandation n'a pas été entièrement réalisée, même si certaines communautés économiques régionales, comme la Communauté de développement de l'Afrique australe, ont collaboré avec les organisateurs du Forum ;

b) *Recommandation* : Le système des Nations unies et les autres partenaires de développement sont invités à appuyer le renforcement des capacités nationales en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies relatives à la science, à la technologie et à l'innovation.

Action menée : La CEA et ses partenaires ont achevé la conception du guide de formulation et de mise en œuvre des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation, et ont appuyé l'équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation dans la mise en œuvre des

feuilles de route sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs de développement durable ;

c) *Recommandation* : Les États membres et leurs partenaires sont invités à constituer des bases de données et des plateformes pour collecter des données de qualité, accessibles et ouvertes, y compris des informations scientifiques, afin de promouvoir la recherche, l'innovation et le développement de produits (biens et services), notamment pour l'économie numérique.

Action menée : Une enquête a été menée en 2021 sur les progrès réalisés par les universités africaines pour s'inscrire dans un paradigme entrepreneurial. Dans sa première phase, l'enquête a couvert une vingtaine d'universités en Algérie, en Éthiopie, au Ghana et en Afrique du Sud et, dans la deuxième, d'autres universités d'Égypte, du Kenya et du Rwanda, ce qui a permis de réunir des données précieuses pour soutenir les efforts nationaux visant à faire en sorte que les universités servent de moteurs de développement économique, social et environnemental durable.

d) *Recommandation* : Les États membres et leurs partenaires sont invités à réformer leurs systèmes éducatifs nationaux et à inciter leurs institutions de recherche à promouvoir l'esprit d'entreprise dans leurs communautés et dans l'ensemble de la société.

Action menée : La promotion d'une culture entrepreneuriale dans les universités impose qu'un accent soit mis sur deux aspects : les parcours entrepreneuriaux et le partenariat avec le secteur privé et la communauté ;

e) *Recommandation* : Les États membres et leurs partenaires de développement sont encouragés à mettre en place des stratégies pour accélérer l'adoption et la diffusion des technologies émergentes, en particulier les nanotechnologies, les biotechnologies, l'intelligence artificielle et la robotique.

Action menée : À cet égard, trois programmes génériques de licence et de master en sciences ont été finalisés en 2021, dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la science des matériaux et de la nanotechnologie, ainsi que de la chimie et de la fabrication pharmaceutiques ;

f) *Recommandation* : Les États membres sont encouragés à mettre en place des infrastructures, des normes et des cadres réglementaires, et à renforcer leur chaîne d'approvisionnement de l'industrie pharmaceutique afin d'accélérer l'innovation, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, notamment pour accroître la résilience du secteur de la santé face aux pandémies.

Action menée : Pour accompagner cet effort, le secrétariat de la CEA a achevé l'élaboration d'un programme d'études générique que les universités peuvent adapter facilement pour concevoir des programmes de licence et de master en chimie et fabrication pharmaceutiques. Il a également élaboré la plateforme africaine de fournitures médicales pour réduire les coûts et améliorer la transparence des achats de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux et de produits connexes¹ ;

g) *Recommandation* : Pour faire de l'Afrique un pôle de recherche mondial, les États membres sont encouragés à mettre en place des infrastructures solides accessibles et fiables dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, en particulier dans les énergies renouvelables et la communication numérique, et à donner des moyens d'action à leurs jeunes et à leurs femmes, notamment dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

¹<https://amsp.africa/>.

Action menée : Pour répondre à cet impératif, la CEA et le Gouvernement congolais ont lancé le Centre régional sur l'intelligence artificielle ; la République démocratique du Congo, elle, a lancé une usine de fabrication de précurseurs de batteries électriques et un certain nombre de pays (Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Mauritanie et Namibie), des centrales solaires et à hydrogène ;

h) *Recommandation* : Les États membres sont instamment invités à respecter leur engagement de porter les dépenses de recherche-développement à au moins 1 % de leur produit intérieur brut (PIB).

Action menée : Cette recommandation n'a pas été appliquée ;

i) *Recommandation* : La CEA, l'UNESCO, le Gouvernement sud-africain et les partenaires sont invités à collaborer avec les États membres pour multiplier et organiser régulièrement des camps d'innovation qui permettent à leurs jeunes d'acquérir rapidement des compétences techniques et entrepreneuriales, en particulier dans les technologies nouvelles et émergentes.

Action menée : À cette fin, les partenaires ont organisé sept camps qui ont bénéficié à plus de 80 000 participants, dont plus de 80 % sont des femmes ;

8. Par ailleurs, l'équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation, qui comprend toutes les entités des Nations Unies ayant des programmes de science, de technologie et d'innovation, a organisé plusieurs manifestations pendant le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, et en marge du forum politique de haut niveau. Il s'agissait notamment de séances d'information concernant, d'une part, les feuilles de route sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs, qui s'inscrivaient dans le cadre du programme pilote de l'équipe, d'autre part, l'approche et la méthodologie suivies. Cinq des pays participant au programme pilote mondial (Éthiopie, Ghana, Inde, Japon, Kenya, Serbie et Ukraine) ont fait part de leurs expériences. Le Ghana, le Japon et la Serbie ont depuis lors publié leurs feuilles de route sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs.

III. Quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

9. Le quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation se tiendra à Kigali du 28 février au 1^{er} mars 2022, dans un format hybride. Le Forum est organisé conjointement par l'UNESCO, la Commission de l'Union africaine et le Ministère sud-africain de la science et de l'innovation. Au nombre des autres partenaires clés figurent la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Société africaine de recherche sur les matériaux et le Consortium pour le génie biomédical africain. Le Forum est conçu pour remplir des mandats à l'échelle mondiale et continentale.

10. Pour remplir son mandat consistant à apporter des éléments à prendre en compte à la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable, le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation, d'une part, se penchera sur les moyens par lesquels, grâce à la science, à la technologie et à l'innovation, le continent pourrait être accompagné dans les efforts qu'il déploie pour répondre et contribuer à la réalisation du thème du Forum régional africain pour le développement durable : « Mieux construire l'avenir : une Afrique verte, inclusive et résiliente prête à réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063 », et d'autre part, procèdera à un examen approfondi des objectifs 4 (éducation), 5 (égalité

des sexes), 14 (vie aquatique), 15 (vie terrestre) et 17 (partenariat) du Programme 2030 et des aspirations correspondantes de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

11. Vue comme secteur et comme catalyseur, l'éducation a été au centre du Forum régional africain sur la science, la technologie et l'innovation. L'éducation est un élément clé des systèmes nationaux d'innovation, un outil puissant qui permet aux individus de déterminer leur propre avenir et l'un des secteurs les plus importants de tout pays. L'éducation consomme une grande partie (quelque 10 %) des budgets nationaux et emploie des milliers d'enseignants, de techniciens, de gestionnaires, de politiciens et d'autres personnels d'appui (nettoyeurs, gardiens et autres). Dans un continent relativement jeune et dont la population croît rapidement, il s'impose de construire et d'entretenir les écoles et leurs installations d'appui (bibliothèques, laboratoires, espaces sportifs et logements du personnel).

12. La technologie et l'innovation jouent un rôle important dans l'amélioration de l'expérience d'apprentissage des étudiants et permettent aux enseignants de rester en contact avec les apprenants, où qu'ils soient dans le monde. Il est désormais possible pour un étudiant africain d'être inscrit en Asie et d'avoir un directeur d'études en Europe pour seulement 20 dollars par mois. De même, le secteur des technologies de l'éducation a connu une croissance rapide. Selon les estimations, le marché africain des technologies éducatives aurait atteint une valeur de 1,5 milliard de dollars en 2020 et devrait croître de quelque 36,5 % par an et s'élever à 10,9 milliards de dollars en 2026².

13. Ces progrès doivent toutefois être replacés dans un contexte plus large : si le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est d'environ 80 %, les taux d'abandon restent élevés (jusqu'à 42 % des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire en Afrique ne terminent pas ce cycle) et très peu d'entre eux auront l'occasion de terminer leurs études secondaires ou supérieures³. Selon une estimation, seuls 17 millions des 500 millions d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire en Afrique accèdent un jour à l'enseignement supérieur⁴. En conséquence, la technologie devrait contribuer à combler les lacunes en matière d'accès, d'égalité et de qualité de l'éducation en générant des modèles et des options de fonctionnement alternatifs qui permettront d'offrir à tous une éducation inclusive et de qualité.

14. L'égalité des sexes a toujours été un axe majeur du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation. Ainsi, le premier camp d'innovation pour les jeunes organisé dans le cadre du Forum a réuni plus de 200 jeunes, dont une majorité de femmes. Depuis lors, la CEA a organisé trois camps entièrement féminins axés sur les compétences et les opportunités numériques, notamment les carrières et les opportunités commerciales. Il importe désormais de concevoir et de renforcer des mécanismes qui permettent non seulement d'augmenter le nombre de femmes participantes, mais aussi d'améliorer la qualité des opportunités, de la participation et de l'encadrement qui leur sont offerts. Actuellement, en Afrique, un chercheur sur cinq seulement est une femme — statistique inquiétante qui doit changer

² Chiffres tirés de Expert Market Research, *Africa E-Learning Market*, Sheridan, WY, 2021. Disponible à l'adresse www.expertmarketresearch.com/reports/africa-e-learning-market.

³ Voir Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « 42 % des enfants africains abandonnent l'école avant d'achever le primaire », article du 28 novembre 2012. Disponible à l'adresse http://www.unesco.org/new/fr/member-states/single-view/news/42_of_african_school_children_will_drop_out_before_the_end/.

⁴ Voir KENZA Bouhaj, « EdTech in Africa: a landscape », article du 9 août 2021, GSV Ventures, Chicago, San Francisco, New York. Disponible à l'adresse <https://kenza-bouhaj.medium.com/edtech-in-africa-a-landscape-6bb03c299b33>.

si l'on veut que la science, la technologie et l'innovation fassent progresser l'égalité des sexes dans d'autres secteurs.

15. La vie aquatique et la vie terrestre restent de principaux domaines d'intérêt pour la science, la technologie et l'innovation, tant sur le plan de l'exploration scientifique que sur le plan de l'exploitation durable des ressources. Si l'exploitation durable de l'économie verte et de l'économie bleue suscite un intérêt plus grand, il importe également de comprendre scientifiquement l'impact de la pollution, des changements climatiques et de diverses activités humaines sur la capacité des masses terrestres et aquatiques.

16. En matière de contributions économiques et sociales, l'économie océanique mondiale devrait valoir environ 1 500 milliards de dollars, selon les estimations. En Afrique, quelque 275 millions de personnes dépendent du poisson pour leur sécurité alimentaire, le secteur de la pêche artisanale représentant plus de 60 % de la production piscicole totale et employant environ 12 millions de personnes, les femmes jouant un rôle clé dans la transformation et la commercialisation⁵. Il est généralement admis qu'en raison de la surpêche, de la pêche illégale, du réchauffement et de la contamination des milieux aquatiques, la population de poissons a baissé, mettant ainsi en péril des vies et des moyens de subsistance⁶.

17. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 68 % des espèces végétales connues, 12 % des espèces d'oiseaux et 90 % des primates sont en voie de disparition ou menacés d'extinction, tandis que la moitié des mammifères du monde voient leur nombre diminuer, en grande partie à cause de l'activité humaine, des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Par exemple, la déforestation en Afrique modifiera le régime des précipitations et aura ainsi des répercussions négatives sur l'agriculture pluviale⁷. Avec 281,6 millions d'Africains sous-alimentés en 2020, la pression sur les terres pour produire de la nourriture devrait rester élevée. Les forêts constituent également une importante source d'énergie pour les 650 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité sur le continent.

18. Avec les technologies nouvelles et émergentes, on envisage d'améliorer la surveillance et la gestion des forêts, d'accroître la productivité des exploitations agricoles, d'élargir l'accès aux sources d'énergie renouvelable et propre et de modifier les modes de production et de consommation. Le Forum examinera quelques-unes des technologies et des modèles commerciaux émergents, ainsi que le potentiel qu'ils ont de contribuer de manière significative à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

19. Par ailleurs, il servira de plateforme pour recenser et examiner les besoins technologiques et les vides et lacunes institutionnels qu'il faudrait pallier pour permettre aux pays africains de mobiliser et d'exploiter pleinement la science, la technologie et l'innovation, et d'accélérer ainsi la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations correspondantes de l'Agenda 2063.

⁵ Voir Banque africaine de développement, « Blue Economy Flagship: a briefing note for partnership », brève contribution aux concertations de la Conférence sur l'économie bleue tenue à Nairobi (Kenya), du 26 au 28 novembre 2018. Disponible à l'adresse www.riob.org/sites/default/files/documents/AfDB%20Blue%20Economy%20Flagship%20%20Briefing%20Note_November%202018.pdf.

⁶ Voir Chin Yee Chan et autres, « Prospects and challenges of fish for food security in Africa », dans *Global Food Security*, vol. 20, mars 2019, p. 17 à 25.

⁷ Pour plus de détails, voir Confidence Duku et Lars Hein, « The impact of deforestation on rainfall in Africa: a data-driven assessment », *Environmental Research Letters*, vol. 16, n° 6, juin 2021, 064044.

IV. Thème du quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

20. Comme indiqué plus haut, le thème de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable est : « Mieux construire l'avenir : une Afrique verte, inclusive et résiliente prête à réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ». Pour garantir un apport efficace de la science, de la technologie et de l'innovation, des efforts s'imposent pour renforcer les dispositifs institutionnels appropriés qui peuvent comprendre, entre autres, ceux relatifs à la gouvernance, à la formulation des politiques, à la mise en œuvre de la science, de la technologie et de l'innovation, à la mise au point et au déploiement de technologies, au financement la recherche-développement, et à la promotion ou à la facilitation de partenariats entre tous les acteurs clés de la science, de la technologie et de l'innovation.

21. Le quatrième forum sera essentiellement consacré au renforcement des dispositifs institutionnels pour la science, la technologie et l'innovation, l'objectif étant de faire progresser la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique. Pour atteindre cet objectif, comme prévu au paragraphe 70 du Programme 2030, le Forum verra le lancement d'un certain nombre d'initiatives visant à aider les États membres à renforcer leurs dispositifs institutionnels et à atteindre les objectifs consistant à faciliter l'interaction, la mise en relation des parties prenantes et la création de réseaux. À cette fin, le quatrième forum offrira des possibilités de rencontre, de mise en réseau et de partenariat pour faire progresser le développement durable.

A. Guide pour la formulation et la mise en œuvre de politiques de la science, de la technologie et de l'innovation

22. Dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, les États membres ont été engagés à concevoir des politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation pour stimuler le développement. Depuis lors, l'équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable et le groupe des 10 hauts représentants nommés par le Secrétaire général ont élaboré les feuilles de route pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agit là d'une étape importante de l'appui apporté aux États membres pour les aider à définir leurs besoins et à élaborer des plans qui peuvent être mis en œuvre. Parmi les autres efforts dignes d'intérêt, on peut citer ceux de l'UNESCO, de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui aident les pays à mener des études ou à formuler des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation.

23. Ces efforts comprendront le lancement officiel du guide élaboré sous l'impulsion de la CEA sur la formulation et la mise en œuvre de politiques en matière de science, de technologie et d'innovation, conçu pour accompagner l'ensemble des efforts susmentionnés et fournir aux États membres les informations nécessaires pour concevoir, rédiger, adopter, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation, de manière indépendante ou en collaboration avec des partenaires. Il s'agit également d'un document évolutif qui sera continuellement révisé et complété à partir des expériences nationales, régionales et internationales. Le guide a déjà fait l'objet de trois processus de révision menés par des experts et des décideurs.

B. Réseau d'universités entrepreneuriales en Afrique

24. Les deuxième et troisième Forums, tenus respectivement en 2020 et en 2021, ont appelé à des efforts pour encourager les universités à devenir non seulement des fournisseurs de biens et de services, mais aussi des agents de changement. En réponse à cet appel, la CEA, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Éthiopie et le Ghana ont mené des enquêtes nationales auprès des universités et organisé des réunions consultatives conjointes sur l'état actuel des efforts déployés par certaines universités pour s'inscrire dans une dynamique entrepreneuriale. Ces travaux ont depuis lors été étendus à l'Égypte, au Kenya et au Rwanda, qui s'associeront aux pays susmentionnés dans cette entreprise. Cette session permettra de mutualiser les enseignements tirés de leur expérience et de trouver des moyens de poursuivre ce genre d'action dans d'autres pays et universités africains intéressés. L'objectif principal est de faire naître une communauté de pratique ou une alliance d'universités entrepreneuriales en Afrique.

C. Réseau de développement et de transfert de technologies

25. La technologie joue un rôle important dans le développement d'une nation et dans le domaine des nouvelles technologies, le fossé se creuse encore davantage entre les pays africains et les pays avant-gardistes comme la République de Corée et les États-Unis d'Amérique. L'accès aux technologies mises au point par d'autres pays pourrait réduire l'écart de développement si les pays se dotent d'institutions capables de stimuler l'apprentissage et le développement technologiques. Le cas des vaccins contre la COVID-19 témoigne clairement de ce déficit de connaissances : pour la plupart, les propriétaires de technologies préfèrent nouer des partenariats avec les producteurs de vaccins existants plutôt qu'avec les pays africains. En outre, sur la centaine de vaccins en cours de développement et d'essais cliniques, presque aucun ne se développe sous la direction d'équipes ou de pays africains.

26. Pour atteindre l'objectif susmentionné, il faudra rassembler des personnalités de premier plan dans le domaine de la recherche-développement, de l'industrie et du transfert de technologies, ainsi que des décideurs, qui pourront échanger des informations, mutualiser des technologies et des plateformes de développement technologique et aider à négocier des accords technologiques avec des partenaires nationaux et internationaux. Ce volet permettra également aux universités et aux instituts de recherche de comprendre les besoins technologiques actuels et futurs de l'industrie et des autres communautés qu'ils servent et, à leur tour, de mieux formuler leurs programmes de recherche-développement et d'améliorer la pertinence des résultats de leurs travaux dans ce domaine.

V. Objectif du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

27. L'objectif général de la quatrième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation est de procéder à un suivi et à un examen des progrès accomplis au niveau régional, afin d'identifier les mécanismes et les mesures potentiels que les pays peuvent mettre en place pour intensifier leurs actions, faciliter l'apprentissage entre les pairs et promouvoir des solutions porteuses de transformation de nature à accélérer la

réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063. Il s'agira, entre autres :

- a) D'assurer le suivi et l'examen au niveau régional de la mise en œuvre des messages et mesures clés recommandés par le Forum précédent ;
- b) De servir de plateforme d'apprentissage entre les pairs et d'échange de données d'expérience, d'approches, de bonnes pratiques et d'enseignements retenus, afin d'accélérer la réalisation des objectifs du Programme 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 ;
- c) De déceler les possibilités, les lacunes et les défis technologiques, ainsi que les vides institutionnels, pour contribuer à stimuler l'innovation et le développement ;
- d) Rechercher des mécanismes pratiques de collaboration et de mise en relation des parties prenantes, afin de renforcer, aux niveaux régional et international, les partenariats et les investissements dans la science, la technologie et l'innovation, et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes au cours de la décennie 2020-2030.

VI. Format du quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

28. Le quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation comportera les activités, les concertations de haut niveau, les tables rondes et les manifestations de présentation suivantes :

- a) Concertations de haut niveau : au moins quatre concertations de haut niveau seront organisées entre de hauts fonctionnaires, des ministres, des chefs d'organismes des Nations Unies et des chefs d'entreprises, ainsi que des recteurs d'université et des directeurs d'organismes de recherche et de technologie. Interactives, les concertations de haut niveau mettront l'accent sur des questions générales et transversales et sur les orientations stratégiques, y compris les possibilités et les leviers de transformation, les partenariats, les engagements, les actions et autres mesures visant à accélérer la mise en œuvre ;
- b) Tables rondes d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 : au moins cinq séances (sur les thèmes de l'éducation, de l'égalité des sexes, de la vie aquatique et de la vie terrestre) seront organisées pour évaluer l'apport de la science, de la technologie et de l'innovation aux progrès enregistrés à ce jour, et les actions qui s'imposent pour amplifier l'impact de la science, de la technologie et de l'innovation dans les efforts menés pour réaliser les objectifs de développement durable. Les tables rondes peuvent comporter des présentations clés et des discussions sous forme d'assemblée publique, pour encourager les interactions libres ;
- c) Séances spéciales : plusieurs séances et manifestations spéciales seront organisées par les partenaires et la CEA, dans le dessein d'informer le Forum. Il s'agira notamment du camp pour les jeunes sur les technologies et les innovations du futur ;
- d) Examen et adoption des messages clés du Forum : au cours de cette partie du Forum, toutes les parties prenantes examineront et proposeront des modifications et adopteront les messages clés du Forum. Les messages clés visent à accélérer la mise en œuvre et seront soumis au Forum régional africain pour le développement durable à sa session de 2022. Ils serviront également d'outil d'information pour l'Équipe spéciale interinstitutions pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable et pour le forum de collaboration

multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

VII. Produits escomptés

29. Le quatrième forum devrait générer les principaux produits suivants :

a) Le rapport du quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation, qui servira d'outil d'information pour le Forum régional africain pour le développement durable et le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;

b) Les recommandations issues des séances et manifestations spéciales comme le camp pour les jeunes ;

c) Le guide général pour la mise en œuvre de réseaux et de plateformes régionaux devant faciliter le transfert de technologies, la collaboration et la formulation et la mise en œuvre de politiques en matière de science, de technologie et d'innovation.

VIII. Résultats escomptés

30. La quatrième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation vise spécifiquement à encourager la collaboration, la diffusion de la technologie et de l'innovation, et l'intensification des efforts politiques et opérationnels qui s'imposent pour accélérer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En particulier, les principaux résultats tangibles et intangibles de la session seront les suivants :

a) Rapport sur les principaux résultats qui pourraient aider les États membres, le secteur privé et les acteurs non étatiques à améliorer leurs politiques en matière de science, de technologie et d'innovation et à amplifier l'impact de la science, de la technologie et de l'innovation sur les mesures visant à accélérer la réalisation des deux programmes ;

b) Stratégies visant à renforcer les dispositifs institutionnels pour la science, la technologie et l'innovation de nature à faciliter la mise en œuvre des politiques et à améliorer les mécanismes de financement de la recherche-développement, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, afin d'aider les États membres à mettre en place une base scientifique, technologique et d'innovation solide ;

c) Lancement d'une plateforme et de réseaux régionaux d'échange d'informations sur le financement, les innovations et les institutions pour accélérer le transfert de technologie, la collaboration et la co-création entre les principaux partenaires dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique.

IX. Participant(e)s

31. Prendront part au Forum des représentants des États Membres africains de l'Organisation des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, des communautés économiques régionales, de la société civile, d'organisations commerciales et professionnelles, d'institutions universitaires et de recherche, des institutions et organismes du système des Nations Unies et d'autres institutions et organisations internationales, ainsi que de tous les partenaires de développement.

X. Langues de travail

32. Les travaux se dérouleront en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée dans les deux langues.

XI. Dates et lieu

33. Le quatrième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation se tiendra à Kigali les 1^{er} et 2 mars 2022, dans un format hybride.

XII. Personnes à contacter

34. Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à :

- Asfaw Yitna, Assistante de recherche, CEA ; Courriel : yitna@un.org
- Martiale Zebaze Kana, Chef de l'Unité scientifique, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe Courriel : m.zebaze-kana@unesco.org
- Samuel Chigome, Président de l'Africa Materials Research Society ; Courriel : SChigome@bitri.co.bw
- Mmampei Chaba, Directeur en chef de la coopération multilatérale et de l'Afrique, Ministère des sciences et de la technologie de l'Afrique du Sud ; Courriel : Mmampei.Chaba@dst.gov.za
- Ao Kong, Conseiller principal des programmes, Banque de technologies des Nations Unies pour les pays les moins avancés ; Courriel :
